



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux Régie Intermunicipale de protection contre l'incendie de Roxton Falls

SÉANCE RÉGULIÈRE DU MARDI 12 NOVEMBRE 2024

Tenue à la salle du conseil de la Municipalité du Village de Roxton Falls à 18H30

À laquelle sont présents

Les membres du CA: M. Stéphane Beauchemin, président
M. Jean-Marie Laplante, vice-président
M. François Légaré
M. Pierre Larivière
M. François Gastonguay
M. Daniel Roy (Subs. Village de Roxton Falls)

À laquelle est absente : Mme Lynda Cusson

Sont également présent(e)s :

Directrice générale et greffière-trés : Mme Angèle Beauchemin
Responsables du service d'incendie : Guy Cusson, directeur
Janick Beauregard, ass.-directeur
Mario Bérubé, chef aux opérations

Formant quorum, l'assemblée est présidée par M. Stéphane Beauchemin, président.

145-11-2024

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE MARDI 12 NOVEMBRE 2024

Il est proposé par François Légaré
Il est secondé par Jean-Marie Laplante
Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration d'adopter l'ordre du jour du mardi 12 novembre 2024, tel que présenté.

Le point «*varia*» demeure ouvert pour l'ajout possible de point, en cours de réunion.

Adoptée

146-11-2024

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE MARDI 8 OCTOBRE 2024

Il est proposé par Pierre Larivière
Il est secondé par François Légaré
Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration d'adopter le procès-verbal de la séance régulière tenue le mardi 8 octobre 2024, tel que rédigé.

Adoptée

147-11-2024

ADOPTION DE LA LISTE DES REVENUS ET DÉPENSES POUR LA PÉRIODE SUIVANTE : OCTOBRE/NOVEMBRE 2024 – AUTORISATION DE PAIEMENT ET RADIATION DES COMPTES

LISTE DES REVENUS ET DÉPENSES -- OCTOBRE/NOVEMBRE 2024

DÉPENSES

Objet	Fournisseurs	Montant
<i>ADMINISTRATION ET TECHNIQUE</i>		
200 Salaires nets pompiers volontaires (Salaires, vac., garde, téléph., formation.)		9 675.53 \$
200 Desjardins Assurances (Cotisations RVER - octobre 2024)		158.32 \$
310 Angèle Beauchemin (Frais de déplacement 10\$/mois)		120.00 \$
331 Cooptel (Services téléphoniques et internet)		75.32 \$
331 Mun. du Village de Roxton Falls (Part téléphone cellulaire)		29.48 \$
414 Municipalité du village de Roxton Falls (Admin. Incendie - 4e vers. 2024)		9 615.20 \$
442 Ville d'Acton Vale (Entraide 16 & 29-09-2024)		989.30 \$
519 Sani-Gear Inc. (Lavage des habits de combat)		402.08 \$
526 Drumco Énergie (Entretien annuel préventif - génératrice)		586.37 \$
527 Sécurité Maska Inc. (Remplissage extincteurs et cylindres d'air, inspection et pièces)		290.60 \$
610 Guy Cusson (Achat de pizza Savatoré - 2 sorties le 23-10-2024)		100.42 \$
670 Julie Gagné (Achat d'un organisateur de bureau)		42.53 \$



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux Régie Intermunicipale de protection contre l'incendie de Roxton Falls

VÉHICULES

439 Ressort Maska (Inspection véhicule SAAQ)	868.76 \$
525 Point S - Robert Bernard (Changement de 8 pneus - camion #683)	8 307.80 \$
631 Ultramar (Essence)	548.79 \$

BÂTISSE

681 Hydro-Québec (Électricité à la caserne)	274.78 \$
---	-----------

TOTAL DES DÉPENSES POUR LE MOIS: 32 085.28 \$

ENCAISSEMENTS

05-11-2024 Ville d'Acton Vale (Entraide & ½ frais formation S. Durocher)	4 126.23
05-11-2024 Municipalité du Canton de Roxton (Interventions sur territoire Canton)	5 541.51
31-10-2024 François Gastonguay (Remplissage d'extincteur)	41.13
31-10-2024 Donald Julius (Extincteur - pièces et essai)	30.86
05-11-2024 Municipalité du Village de Roxton Falls (Intervention sur territoire Village)	1 110.00
04-11-2024 Municipalité de Béthanie (Remplissage d'extincteur D. Julius)	34.01
06-11-2024 Municipalité du Village de Roxton Falls (Remplissage extincteur PR)	34.01

TOTAL DES REVENUS POUR LE MOIS: 10 917.75 \$

147-11-2024

Il est proposé par Jean-Marie Laplante

Il est secondé par Daniel Roy

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration que ces comptes soient payés et que ceux payés avant ce jour soient ratifiés.

Adoptée

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussignée, Angèle Beauchemin, greffière-trésorière et directrice générale certifie qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-haut décrites sont projetées par le conseil.

Signé à Roxton Falls, ce 12 novembre 2024

Angèle Beauchemin, gma

Directrice générale et greffière-trésorière

148-11-2024

RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE D'INCENDIE OU DE SON REPRÉSENTANT

Le directeur dépose son rapport du mois dans lequel il fait mention des Interventions qui ont eu lieu au cours de la période suivante : octobre 2024.

Dossiers et achats

1. La vidange du réservoir d'huile à chauffage sera effectuée coût de 275\$, moins le crédit alloué pour la récupération d'huile contenue le réservoir.
2. Lucas Simard fera sa formation afin d'obtenir sa classe 3 sur son permis de conduire durant les pratiques,, il utilisera un camion de la Régie. Il a appliqué comme pompier volontaire auprès du service d'incendie de la Ville d'Acton Vale, le directeur n'a aucune objection et approuve cette démarche.
3. Des membres de l'Arsenal viendront à la caserne afin de prendre des mesures pour les habits de combat.
4. Le service d'incendie souhaite se départir de 9 manteaux et 3 pantalons, lesquels sont vieillis, usés et inutilisés.

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Pierre Larivière

Il est secondé par François Légaré

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration d'accepter le rapport transmis par le directeur du service d'incendie et d'autoriser les décisions qui en découlent.

Adoptée



149-11-2024

N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux Régie Intermunicipale de protection contre l'incendie de Roxton Falls

BUDGET DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION CONTRE L'INCENDIE DE ROXTON FALLS POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2025 : ADOPTION

CONSIDÉRANT QUE les prévisions budgétaires pour l'année financière 2025, ont été déterminées en fonction des diverses obligations et exigences du service d'incendie;

CONSIDÉRANT QUE pour le budget 2025, la répartition des revenus et dépenses se détermine comme suit:

TABLEAU DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025	
DÉPENSES	
Protection contre l'incendie	215 711.00\$
Ajout : administration incendie	32 356.00\$
Remboursement de capital	22 300.00\$
Frais de financement	3 738.00\$
Immobilisations	41 000.00\$
Total des dépenses :	<u>315 105.00\$</u>
REVENUS	
Quotes-parts 2025	217 986.00\$
Revenus provenant des interventions :	50 000.00\$
Revenus autres	47 119.00\$
Total des revenus :	<u>315 105.00\$</u>

RÉPARTITION	
Quote-part 2025 - Village de Roxton Falls	108 993.00\$
Quote-part 2025 - Canton de Roxton	108 993.00\$

CONSIDÉRANT QUE le détail par objet des prévisions budgétaires 2025, fait partie intégrante de la présente résolution comme si tout au long retranscrit;

CONSIDÉRANT QUE le taux d'intérêt applicable sur tout montant passé dû après 30 jours est de 12%;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Jean-Marie Laplante

Il est secondé par Pierre Larivière

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration, d'adopter les prévisions budgétaires 2025, telles que détaillées dans le présent tableau.

Qu'une copie du budget détaillé par objet soit acheminée à chacune des municipalités membres de la Régie.

Adoptée

150-11-2024

ADOPTION DES HAUSSES DE TAUX HORAIRES APPLICABLES POUR L'ANNÉE 2025, LESQUELS SONT INCLUS DANS LA POLITIQUE SALARIALE DES EMPLOYÉS 2023-2024-2025 ET ADOPTION DES ALLOCATIONS POUR FRAIS DE REPAS ET DÉPLACEMENT

CONSIDÉRANT QUE pour la rémunération, tous les taux horaires ainsi que les conditions et dispositions applicables aux employés de la Régie sont détaillés dans la politique salariale, laquelle a été révisée et approuvée pour une période de 3 années, soit 2023-2024-2025;

CONSIDÉRANT QUE pour le Québec, l'IPC pour toute l'année se terminant au 30 septembre 2024 est de 1.3%;

CONSIDÉRANT QU'un taux minimale de 2% est prévue lorsque l'IPC applicable pour les hausses salariales est inférieur à ce taux ;



N° de résolution
ou annotation

151-11-2024

Procès-verbaux Régie Intermunicipale de protection contre l'incendie de Roxton Falls

CONSIDÉRANT QUE la politique salariale 2023-2024-2025 est modifiée afin d'y inclure les hausses de taux 2025 et fait partie intégrante de la présente résolution comme si au long retranscrite;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Daniel Roy

Il est secondé par François Légaré

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration d'accepter les hausses salariales pour l'année 2025, lesquelles sont déterminées en fonction de la hausse minimale prévue dans la présente politique, soit 2%.

Le montant fixe prévu pour les rencontres des officiers ou pompiers demeurent à 25\$/pompiers par réunion.

Les présentes modifications salariales entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2025.

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme si au long retranscrit.

Adoptée

FBL S.E.N.C.R.L. — OFFRE DE SERVICES POUR LE MANDAT D'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024

CONSIDÉRANT QUE la firme comptable FBL s.e.n.c.r.l. a produit une offre de services pour mandat d'audit des états financiers pour l'année 2024 au coût de 9 000\$ avant les taxes de vente;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Jean-Marie Laplante

Il est secondé par Daniel Roy

Il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration d'accepter l'offre de services présentée par la firme comptable FBL s.e.n.c.r.l. pour l'audit des états financiers de la Régie pour l'exercice qui se terminera le 31 décembre 2024.

Adoptée

152-11-2024

DIRECTIVE APPLICABLE EN CAS DE PLAINTE EN LIEN AVEC LE RÈGLEMENT SUR LES FEUX EXTÉRIEURS

CONSIDÉRANT QUE temps à autre, une alarme est signalée au service de police, relativement à une plainte de citoyen dénonçant l'existence d'un feu en plein air et que celle-ci soit immédiatement redirigée au service d'incendie par l'entremise de la centrale d'alarme 9-1-1;

CONSIDÉRANT QUE la majorité du temps, ce type d'intervention ne nécessite pas l'intervention d'une équipe de pompiers avec camion;

CONSIDÉRANT QUE les coûts reliés à une telle intervention du service d'incendie sont très élevés;

CONSIDÉRANT QUE le directeur du service est nommé par les municipalités du Canton et du Village pour interagir, advenant une plainte ou une situation en lien avec le chapitre XIII du règlement G-100.1 portant sur l'allumage de feux en plein air;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Pierre Larivière

Il est secondé par François Légaré

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration d'informer le service de police de la MRC d'Acton, qu'une telle plainte sera acheminée en premier lieu, au directeur du service d'incendie afin que ce dernier soit en mesure de vérifier la gravité du feu avant d'appeler une équipe de pompiers volontaires, par l'entremise de la centrale d'alarme 9-1-1.

Adoptée



**Procès-verbaux Régie Intermunicipale
de protection contre l'incendie de Roxton Falls**

N° de résolution
ou annotation

Point no 9 - Varia

Aucun point ne fût ajouté au varia

Point no 10 - Dossiers et correspondance

- Message de remerciement de la part de la Régie de Loisirs – participation des pompiers dans le cadre de la semaine de prévention des incendies.

153-11-2024

LEVÉE DE LA RÉUNION

Il est proposé par Jean-Marie Laplante

Il est secondé par François Légaré

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration de lever la séance à 19H15.

Adoptée

En signant le présent procès-verbal, le président ou le vice-président du conseil d'administration est réputé avoir signé chacune des résolutions qui en fait partie.

Stéphane Beauchemin
Président

Angèle Beauchemin
Directrice-générale
et greffière-trésorière